

mesure la cause de la faillite de la *Commercial Bank* maintient que M. Galt et ses collègues ont été responsables de l'état de choses qui a provoqué sa faillite.

L'hon. M. Holton déclare qu'il est en mesure de corroborer tout ce qu'ont dit ses honorables collègues, le ministre des Finances et le député de Lennox et Addington qui était président de la *Commercial Bank* dont lui-même (M. Holton) est l'un des directeurs; il va plus loin et ajoute que le vote de remerciements du conseil d'administration au ministre des Finances n'a pas été une simple formalité pour faire état de ses services, mais, effectivement, une sincère expression de reconnaissance pour son aide précieuse.

M. Morris affirme qu'il serait malséant pour lui de ne pas exprimer sa conviction que tout ce qu'ont dit ses honorables collègues, le député de Châteauguay et le député de Lennox et Addington, est entièrement vrai. Aucune institution en aussi mauvaise posture n'aurait pu être aidée ou encouragée davantage que celle-ci l'avait été par le ministre des Finances. Il a été pleinement en mesure de juger et il peut dire que la faillite de la *Commercial Bank* ne saurait d'aucune façon être attribuée à la mesure législative votée lors de la dernière session.

L'hon. M. Dorion demande quelles mesures ont été prises pour combler les vacances au sein du cabinet.

Sir John A. Macdonald déclare que le gouvernement fait le nécessaire pour combler ces vacances. Dans l'intervalle, l'administration n'aura pas à souffrir et les nominations seront faites sans délai indu.

#### DÉBAT SUR L'ADRESSE

L'Orateur met l'Adresse aux voix, paragraphe par paragraphe. A la mise aux voix du premier paragraphe, l'hon. M. Howe se lève pour prendre la parole, mais sur la proposition de M. Holton, la Chambre suspend ses délibérations jusqu'à sept heures et demie.

Reprise de la séance.

L'Orateur occupe le fauteuil à sept heures et demie.

L'hon. M. Howe à qui on avait donné la parole avant l'heure du dîner, reprend le débat sur l'Adresse. Avant d'aborder le sujet dont la Chambre est saisie, M. Howe mentionne son propre rôle comme chef de l'opposition et déclare qu'il aurait considéré comme une haute impertinence de sa part d'avoir accepté la direction d'un groupe d'hommes dont les vues sur la Confédération eussent été différentes des siennes. C'eût été là également une dérogation à son devoir en-

[M. Mackenzie.]

vers son pays. Aucun homme dans son pays n'est monté à la tribune publique qui a, au préalable, pris parti à l'égard de quelque question politique que ce soit touchant le Canada. Personne ne s'y est préoccupé de la politique du gouvernement canadien existant. Il déclare se sentir incapable de prendre la direction au sein d'une assemblée où l'on fait usage de deux langues, alors qu'une d'elles ne lui est pas familière. Il a décidé, en conséquence, qu'étant donné le caractère particulier de ses vues sur la Confédération, il valait beaucoup mieux pour lui de prendre sa place parmi les députés. Personne, originaire de la Nouvelle-Écosse, n'a partie liée avec la politique de partis au Canada.

Ils ont été contraints par la loi, contre leur volonté, à siéger à la Chambre. Ayant formulé ces observations relativement à son propre rôle, il abordera maintenant la question dont la Chambre est saisie, soit l'examen du discours de Son Excellence. En sa qualité d'homme public possédant une assez longue expérience, il est d'avis que toute discussion relative à ce discours est une perte de temps mais, par contre, certaines questions ont été soulevées en marge de ce discours qui constitue une récusation de la justesse des vues de la population de la Nouvelle-Écosse et, pour cette raison, il est tenu d'en discuter. Outre le discours de Son Excellence, son honorable collègue (M. Fisher) a soulevé d'autres points qu'il (M. Howe) regrette, puisque depuis longtemps il approuve la ligne de conduite de son collègue, le député d'York. Celui-ci a dit qu'il faut mettre de côté les passions partisans; peut-être son collègue y parvient-il, lui, mais pour ce qui est des députés, il craint que ce rêve ne se réalise pas. Il se trouvera deux autels en cette enceinte où les adorateurs demeureront aussi opposés dans leurs points de vue que ceux qui entourèrent les deux premiers autels érigés sur cette terre—ceux de Caïn et d'Abel. (*Rires*) Bientôt Caïn tombera sur les nerfs d'Abel (*Rires*) et le rêve de son honorable collègue s'évanouira. Ce dernier a exprimé l'espoir que l'administration évite le gaspillage—ce qu'il espère aussi. Son collègue veut croire que l'État n'aura pas à supporter une armée de faïnésants. Il le souhaite également, mais il se d'avis qu'il n'a guère rendu hommage au gouvernement en ce qui a trait à la coalition. Il mentionne le chemin de fer Intercolonial et se demande quel parcours il empruntera. La question du Nouveau-Brunswick existe de fait et lorsqu'un parcours aura été arrêté, comme il faudra un jour le faire, qu'advient-il de la coalition? Il a en main le texte d'un discours prononcé par le ministre des Travaux publics où celui-ci déclare que le gouvernement de sir John A. Macdonald disposera